

Objectifs du programme

Le programme de **soutien à la recherche** sur la santé des communautés francophones du CNFS – Volet Université d'Ottawa a pour objectifs de :

- Promouvoir la mise en œuvre de projets de recherche axés sur la santé des communautés francophones vivant en situation minoritaire au Canada.
- Contribuer à l'avancement des connaissances sur la santé des communautés francophones vivant en situation minoritaire au Canada.
- Favoriser la recherche collaborative de façon à répondre aux besoins des communautés francophones en matière de santé.

Financement

Ce programme offre la possibilité **aux chercheurs de l'Université d'Ottawa** d'obtenir l'un des fonds de soutien à la recherche pouvant atteindre jusqu'à 40 000 \$ sur deux ans selon les modalités suivantes :

Année	Début	Fin	Montant maximal
1	1 ^{er} avril 2021	31 mars 2022	20 000 \$
2	1 ^{er} avril 2022	31 mars 2023	20 000 \$

Thématiques ciblées

Le projet de recherche doit porter sur l'une ou plusieurs des thématiques suivantes :

- Portraits et déterminants de la santé
- Organisation des services de santé
- Langue, culture et santé
- Formation ou maintien en poste des professionnels de la santé
- Accès, offre et prestation de services de santé

Conditions d'admissibilité

- Le chercheur principal ou le co-chercheur principal (le cas échéant) du projet doit posséder une affiliation en règle à l'Université d'Ottawa.
- Le projet doit **clairement** démontrer un lien avec la santé des francophones vivant en situation minoritaire.
- Les fonds octroyés en deux versements doivent être dépensés en totalité avant la fin de l'année financière en cours, soit le 31 mars 2022 et le 31 mars 2023.

Modalités de soumission

Les chercheurs admissibles doivent soumettre, en français, le formulaire dûment rempli ainsi qu'une courte description (maximum de 5 pages, en plus des références) du projet de recherche incluant :

- Une mise en contexte;
- Les objectifs et les questions de recherche;
- Une méthodologie;
- Un sommaire des activités prévues comprenant les échéanciers;
- Un plan de mobilisation des connaissances;
- Un sommaire des retombées potentielles pour les communautés francophones vivant en situation minoritaire.

Les documents suivants doivent également être joints à la soumission :

- Un budget annuel détaillé et justifié sur deux ans;
- Une description des rôles des différents membres de l'équipe de recherche (le cas échéant);
- Le curriculum vitae à jour du chercheur principal et des co-chercheurs (le cas échéant).

À l'exception du formulaire et des curriculums vitae, la demande de fonds doit respecter les normes suivantes :

- Format : 21,5 cm sur 28 cm;
- Marge minimum : 1,9 cm;
- Orientation portrait;
- Pages numérotées;
- Texte à interligne simple;
- Police : Calibri 11 points ou l'équivalent.

Critères favorables

Bien que non obligatoires, ces critères constituent un avantage lors de l'évaluation des propositions.

- Le projet favorise la recherche collaborative afin de mieux répondre aux besoins des communautés francophones en matière de santé.
- Le projet favorise la collecte de données dans des milieux francophones minoritaires.
- Le projet favorise la participation d'étudiants dans son processus de réalisation.
- Le projet mène vers une demande de financement externe.

Dépenses admissibles

- Frais relatifs au personnel, incluant les assistants de recherche et les étudiants¹;
- Soutien pour la recherche informatisée, incluant les logiciels spécifiques à la recherche;
- Frais liés à la création d'outils pédagogiques;
- Frais postaux;
- Frais de déplacement relatifs à la recherche pour la collecte de données;
- Matériel essentiel à la recherche comme la papeterie ou les photocopies.

¹ Les frais de personnel devraient représenter un minimum de 80 % du budget alloué.

Dépenses non admissibles

- Achat de meubles, d'équipement incluant ordinateurs, tablettes et téléphones intelligents, périphériques, matériel pédagogique et fournitures de bureau;
- Frais d'administration, frais de déplacement pour la dissémination des résultats de recherche, frais liés à la participation à des conférences²;
- Compensation financière ou en cadeau versé aux participants de la recherche;
- Frais de traiteur pour des réunions ou conférences.

² Les lauréats du programme de soutien à la recherche sont admissibles au programme de soutien à la mobilisation des connaissances.

Pour en savoir plus sur les bonnes pratiques en matière de gestion des fonds de recherche, veuillez consulter la [Foire aux questions](#) du Service de gestion de la recherche de l'Université d'Ottawa.

Soumission des demandes

Les demandes doivent être soumises en **format Word ou en format PDF** de façon électronique au cnfs@uottawa.ca **au plus tard le 29 janvier 2021 à 16 h.**

Évaluation des demandes

Les demandes sont évaluées par le [comité d'encadrement](#) de l'axe de la recherche en fonction des critères définis à l'intérieur de la grille d'évaluation.

Exigences envers les lauréats

Les propositions retenues seront connues au cours du mois de mars 2021. Selon la conformité éthique, les fonds accordés seront déposés dans un compte de recherche en deux versements au nom du chercheur ou co-chercheur principal affilié à l'Université d'Ottawa. Le premier versement devra être complètement dépensé au plus tard le 31 mars 2022. Le second versement devra être complètement dépensé au plus tard le 31 mars 2023. Les lauréats des fonds de recherche devront également soumettre un rapport d'activités au plus tard les 15 avril 2022 et 2023. Les bénéficiaires de ces fonds seront tenus de faire mention, sur toutes les communications et les publications qui en découlent, que les travaux effectués ont été rendus possibles grâce à l'appui du [Consortium national de formation en santé – Volet Université d'Ottawa](#).

Renseignements

Bernard Pinet

Coordonnateur de projets de formation – axe recherche

bpinet@uottawa.ca



[Discutez avec Bernard sur TEAMS](#)

À propos du CNFS

L'Université d'Ottawa est l'un des seize partenaires universitaires et collégiaux qui constituent le Consortium national de formation en santé (CNFS). La mission du CNFS et de ses membres est d'augmenter la présence et l'apport de professionnels de la santé et de chercheurs francophones pour mieux répondre aux besoins de santé des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM), et ainsi, améliorer leur bien-être par l'accès aux services.